

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE
DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION (CLI)
AUPRÈS DU CENTRE NUCLEAIRE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE
(CNPE) DE CATTENOM**

**DU 19 AVRIL 2024
CNPE DE CATTENOM**



Etaient présents :

- Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI, Vice-Présidente du Département, Conseillère Départementale du canton de Yutz,
- Mme Catherine BAILLOT, Conseillère Régionale Grand Est,
- Mme Maryse GROSSE, Adjointe au Maire de Boust, représentant la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,
- M. Alain REDINGE, représentant de la Communauté de Communes Cattenom et Environs, Maire de Gavisse,
- M. Patrick BECKER, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville », Maire de Kuntzig,
- Mme Isabelle CORNETTE, Vice-Présidente de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan, en charge de l'Environnement,
- M. Jean-Luc NIEDERCORN, représentant de la Communauté de Communes Bouzonvillois-Trois Frontières, Maire de Kirschnaumen,
- M. Bernard ZENNER, Maire de Cattenom,
- M. Gabriel DECET, représentant de la Fédération de la Moselle pour la pêche et la protection du milieu aquatique,
- Mme Sandrine ALINI, représentant de l'Unité Départementale Moselle CFDT,
- M. Stéphane VOGEL, représentant de l'Unité Départementale Moselle FO,
- M. le Commandant RINALDI, Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle,
- Mme Sophie MULLER, Principale du Collège de Cattenom,
- Mmes Marianne RUMMEL et Elisabeth QUARE, Association Bund Trier,
- M. Thomas JACKL, Directeur de l'Administration du Landkreis Merzig-Wadern,
- Dr. Björn FINKLER, Ministère de l'environnement et de la protection des consommateurs du Land de Sarre,
- Mme Myriam HEIRENDT, représentant M. Guy BLEY, du Haut-Commissariat à la Protection Nationale (HCPN) du Grand-Duché de Luxembourg,
- M. Philippe DESCHAMPS, Sous-Préfet de Thionville,
- Mme Hélène HERMANN, Adjointe à la Cheffe du SIDPC (Service interministériel de défense et de protection civile), Préfecture de la Moselle,
- M. Ludovic NORMAND, Chargé des risques nucléaires et technologiques, Préfecture de la Moselle,
- Mme Camille PERIER, Cheffe de la division de Strasbourg de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN),
- M. Jérôme LE SAINT, Directeur du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Cattenom,
- Mme Coralie DUPONT, Cheffe de mission communication du CNPE de Cattenom,
- Mme Samia FAIQ, Mission communication du CNPE de Cattenom,
- M. Laurent PEREZ, Chef de projet ancrage territorial au CNPE de Cattenom,
- M. Roger SPAUTZ, Greenpeace Luxembourg,

Assistait également :

- Mme Anne-Laure MACLOT, Secrétaire de la CLI de Cattenom,

Etaients excusés :

- M. Patrick WEITEN, Président de la CLI, Président du Département, canton de Yutz,
- M. Jean-Marie MIZZON, Sénateur de la Moselle,
- Mme Isabelle RAUCH, Députée de la circonscription de Thionville-Est,
- M. Rémy DICK, Vice-Président du Département, Conseiller Départemental du canton de Fameck,
- Mme Brigitte SCHNEIDER, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Moselle, Conseillère Départementale du canton de Thionville,
- Mme Valérie ROMILLY, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Moselle, Conseillère Départementale du canton du Sillon Mosellan,
- M. Patrick GRELOT, Conseiller Départemental du canton du Pays Messin,
- Mme Nathalie AMBROSIN-CHINI, Conseillère Départementale du canton d'Hayange,
- M. Lionel FOURNIER, Conseiller Départemental du canton de Rombas,
- M. Pierre TACCONI, Conseiller Départemental du canton de Metzervisse,
- M. Mathieu WEIS, Conseiller Départemental du canton d'Algrange,
- Mme Estelle BOHR, Conseillère Départementale du canton de Bouzonville,
- M. Michel HERGAT, Vice-Président de la Communauté de Communes Cattenom et Environs, Maire d'Entrange,
- M. Jean-Marc COCQUYT, représentant de la Communauté de Communes Cattenom et Environs, Maire de Breistroff-la-Grande,
- M. Olivier KORMANN, représentant de la Communauté de Communes Cattenom et Environs, Maire de Rodemack,
- Mme Marie-Marthe DUTTA-GUPTA, représentante de la Communauté de Communes Cattenom et Environs, Maire de Fixem,
- M. Bernard VEINNANT, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville, Maire de Basse-Ham,
- Mme Nathalie EVEN-POSTAL, représentante de la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville,
- M. Laurent SCHULTZ, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville, Adjoint au Maire de Yutz,
- M. Jean-François MEDVES, représentant de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch,
- M. Patrick RISSER, Président de la Communauté d'Agglomération Pays-Haut Val d'Alzette,
- M. Yves MULLER, Vice-Président de la Communauté de Communes Pays Orne-Moselle, Maire de Marange-Silvange,
- Mme Catherine LAPOIRIE, Vice-Présidente de la Communauté de Communes Rives de Moselle, Maire d'Ay-sur-Moselle,
- M. Marc TABOURET, représentant de la Confédération du Logement et du Cadre de vie (CLCV),
- M. Armand BEMER, Vice-Président du Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine pour la Moselle,
- M. Armand SCHWEITZER, Président de l'Association Illangeoise Contre les Nuisances Industrielles,
- M. Patrice COSTA, Institut Européen d'Ecologie,
- M. Gilles REYNAUD, Ma Zone Contrôlée,
- M. Michel MARQUEZ, Responsable de l'Unité d'Accompagnement ATMO Grand Est,
- M. Daniel TROUILLOT, Président de l'Unité Départementale Moselle CFE-CGC,
- M. Pierre MERTZ, représentant de l'Unité Départementale Moselle CGT,
- M. Marc HOVER, Directeur Général des Services du Département de la Moselle,

- Mme Marie-Claude BRIET-CLEMONT, Conseil Economique, Social et Environnemental Grand Est,
- M. Serge FEBVRE, Membre titulaire à la CCI de Moselle Métropole Metz, Vice-Président « Commerce »,
- M. Laurent WELTER, représentant de la Chambre d'Agriculture de la Moselle,
- Dr Jean-Louis KOLOPP, Président du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins,
- M. Thilo BECKER, Délégué à la planification, à la construction et à l'aménagement de la Mairie de Trèves,
- M. Stefan METZDORF, Landrat Trier-Saarburg,
- M. Fabian SCHICKER, ADD Trier,
- M. Michael GRITTMANN, Association Bund Landesverband Saarland,
- M. Dan BIANCALANA, représentant du SYVICOL, Bourgmestre de la ville de Dudelange,
- M. Dan MICHELIS, Lëtzebuerger Aktiounskomitée géint Atomkraaft,
- M. François KINARD, Bourgmestre d'Aubange,
- Mme Céline TELLIER, Ministre de l'Environnement de l'Aménagement du territoire, de la Mobilité et des Transports, de la Forêt et du Bien-être animal de la Wallonie,
- M. Laurent TOUVET, Préfet de la Moselle,
- M. Philippe ROGRON, Directeur des Sécurités, Préfecture de la Moselle,
- Mme Lamia HIMER, ARS Grand Est, Déléguée Territoriale pour la Moselle,
- M. Fabien CAILLY, Président du GIM'Est.



Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI de Cattenom, ouvre la séance à 9h39.

Elle accueille les nouveaux membres de la CLI :

- Mme Isabelle CORNETTE est la nouvelle représentante de la CC Arc Mosellan, en charge de l'Environnement. Elle remplace feu M. KIEFFER au sein de la CLI.
- Mme Sandrine ALINI, représentante CFDT, qui remplace M. Didier JUNKER.
- La Préfecture de la Moselle connaît de nouveaux représentants : Mme Béatrice MOUGEL, Cheffe du SIDPC, Mme Hélène HERMANN, Adjointe à la Cheffe du SIDPC, et M. Ludovic NORMAND, Chargé des risques technologiques et nucléaires.

1. Approbation du compte rendu de la réunion de la CLI du 9 novembre 2023

Mme Elisabeth QUARE revient sur un point de la présentation « Bilan de l'impact de la canicule de l'été 2023 sur la centrale du Cattenom », à savoir le taux des 77 % de l'eau prélevée qui repart dans l'environnement. Avec les calculs annoncés par EDF, le taux ne serait que de 66 %, avec 9 m3/s prélevés, dont 3 qui s'évaporent dans l'environnement.

Le CNPE de Cattenom lui transmettra les éléments de calcul précis par e-mail et pourra prévoir un temps dédié lors de la prochaine réunion de la CLI si nécessaire.

Le compte rendu de la réunion de la CLI du 9 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Eléments de réponse à Mme QUARE apportés ultérieurement par le CNPE de Cattenom.

La valeur de 77% est en réalité une moyenne nationale sur les années 2015-2021 pour la restitution des eaux de refroidissement des circuits fermés du parc nucléaire (chiffre présenté à la cour des comptes en 2022). Concernant le pourcentage de restitution du CNPE de Cattenom, ci-dessous un bilan sur 3 ans :

Année	Pourcentage de restitution %
2022	77,5
2021	71,2
2020	71

Par ailleurs, le débit évaporé par les aéroréfrigérants dépend de plusieurs paramètres : le nombre de réacteurs en fonctionnement, la puissance émise par les réacteurs et les données météorologiques. Par conséquent, la valeur du débit évaporé n'est pas toujours fixée à 3 m³/s. Ce chiffre est une moyenne. Enfin, concernant le débit de prélèvement affiché à 9 m³/s, ce dernier chiffre est arrondi pour faciliter la communication. Pour être précis, le débit de prélèvement est en réalité à 8,8 m³/s.

2. Bilan annuel du CNPE de Cattenom en 2023

Mme la Vice-Présidente de la CLI donne la parole à Mme Camille PERIER, Cheffe de la division de Strasbourg de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), puis à M. Jérôme LE SAINT, Directeur du CNPE de Cattenom, afin qu'ils présentent le bilan 2023 du CNPE de Cattenom (voir diaporamas correspondants).

A l'issue de la présentation, M. Roger SPAUTZ demande quel est le taux de bouchage actuel des générateurs de vapeur de l'installation nucléaire.

M. Jérôme LE SAINT répond que le taux de bouchage des générateurs de vapeur est suivi notamment par des contrôles systématiques lors de chaque arrêt programmé, et ajoute que le taux de bouchage lui sera transmis ultérieurement.

M. Roger SPAUTZ pose une deuxième question sur les rejets de biocides dans l'environnement et les mesures limitatives à prendre dans les années à venir.

M. Jérôme LE SAINT revient sur l'origine de l'utilisation de biocides. Auparavant, les condenseurs des centrales nucléaires contenaient des tubes en laiton, ce qui provoquait des rejets en cuivre. Les tuyaux en titane remplacent désormais le laiton pour améliorer la qualité de l'eau rejetée. Afin de maîtriser la prolifération d'amibes et légionelles, la centrale réalise la surveillance et l'entretien du circuit de refroidissement en mettant en œuvre un traitement biocide à la monochloramine. EDF a mis en place des actions d'optimisation afin de limiter les rejets. Une procédure administrative a été engagée par le CNPE de Cattenom sur l'évolution des limites annuelles de rejets en chlorures et sodium afin de maîtriser le risque de développement de micro-organismes pathogènes. Le dossier est en cours d'instruction par l'Autorité de sûreté nucléaire.

Mme Marianne RUMMEL demande de quelle manière est gérée la maîtrise opérationnelle des pollutions liquides sur les chantiers.

M. Jérôme LE SAINT évoque la mise en place de rétentions et un traitement dans des filières adaptées, ainsi que des actions de formation et des contrôles sur le terrain.

Il ajoute que la maîtrise des réseaux d'eaux usées dépend en partie du comportement des salariés et fait l'objet d'une vigilance particulière en termes de sensibilisation du personnel afin d'éviter toute action inappropriée.

Enfin, pour les déshuileurs, des rénovations ont été entreprises, tandis qu'un benchmark est effectué pour identifier d'autres méthodes de déshuilage, le but étant de finaliser le processus d'ici la fin de l'année 2024.

Eléments de réponse à M. SPAUTZ apportés ultérieurement par le CNPE de Cattenom

Le taux de bouchage des générateurs de vapeur est suivi notamment par des contrôles systématiques lors de chaque arrêt programmé. Fin mai 2024, le taux de bouchage pour chaque unité de production du CNPE de Cattenom est le suivant :

- CAT1 : 1,56%
- CAT2 : 3,29%
- CAT3 : 0,92%
- CAT4 : 0,51%

3. Campagne d'arrêt pour maintenance 2024

Mme la Vice-Présidente de la CLI donne la parole à M. Jérôme LE SAINT, Directeur du CNPE de Cattenom, afin qu'il présente la campagne 2024 d'arrêts pour maintenance (voir diaporama correspondant).

A l'issue de la présentation, M. Roger SPAUTZ demande si le décalage des programmes de maintenance est spécifique à Cattenom ou bien si des décalages sont prévus pour tout le parc nucléaire. La question sous-jacente étant de savoir si EDF a les capacités de réaliser tous les travaux prévus.

M. Jérôme LE SAINT énumère les centrales nucléaires les plus touchées par la corrosion sous contrainte (Cattenom, Chooz, Civaux, Penly), qui ont connu des décalages dans leurs programmes de maintenance, sur les années 2023 et 2024. Toutes les obligations réglementaires en termes de travaux ont été respectées, et les programmes de maintenance ré-optimisés à chaque fois en fonction des ressources disponibles. Le programme de maintenance de Cattenom est réaliste et chaque étape est contrôlée par l'ASN.

Mme Marianne RUMMEL s'interroge sur la raison de l'arrêt pour économie de combustible du réacteur n°1 et ce que cela signifie.

M. Jérôme LE SAINT répond qu'il s'agit d'économiser le combustible et que cela n'est pas la conséquence d'une augmentation du prix de l'uranium. Les travaux liés au phénomène de corrosion sous contrainte ont eu un impact sur la durée des arrêts prévus sur l'unité n°1, conduisant à modifier la programmation de ses arrêts pour rechargement pour les années 2023 et 2024. Les arrêts pour économie de carburant sont régulièrement mis en œuvre sur le parc nucléaire français et ils sont planifiés en tenant compte de l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité. Face au besoin de réaliser un nombre important de jours d'optimisation du combustible et afin que l'unité soit disponible pour l'hiver 2024, cet arrêt pour l'unité n°1 a donc été placé au printemps 2024.

4. Décision de l'ASN du 19 décembre 2023 concernant les travaux reportés lors du 3^e réexamen périodique du réacteur 4

Mme la Vice-Présidente de la CLI donne la parole à Mme Camille PERIER, Cheffe de la division de Strasbourg de l'ASN, afin qu'elle présente la décision de l'ASN du 19 décembre 2023 (voir diaporama correspondant).

A l'issue de la présentation, M. Roger SPAUTZ souhaite savoir de quelle manière la guerre en Ukraine a impacté le programme pluriannuel des arrêts de réacteurs.

Mme Camille PERIER répond que les ressources énergétiques étant limitées au niveau mondial (le gaz se raréfiant), EDF a été contraint en termes de production électrique, et ajoute que cela n'était pas lié à des ressources pour la production nucléaire (combustibles) venant d'Ukraine ou de Russie.

5. Point d'information sur la concertation liée aux 4^e réexamens périodiques des réacteurs de 1300 MWe

Mme la Vice-Présidente de la CLI donne la parole à Mme Camille PERIER, Cheffe de la division de Strasbourg de l'ASN, afin qu'elle présente la concertation liée aux 4^e réexamens périodiques des réacteurs de 1300 MWe (voir diaporama correspondant).

A l'issue de la présentation, la Vice-Présidente de la CLI expose le déroulé de la réunion publique organisée par la CLI le 14 mai 2024 (voir annexe).

Mme Marianne RUMMEL demande si des interprètes seront présents pour un public allemand, ce qui sera bien le cas.

Dr. Björn FINKLER demande si la population sera consultée à l'occasion de la décision de l'ASN devant intervenir en 2025.

Mme Camille PERIER affirme que les décisions de l'ASN en lien avec le réexamen périodique font l'objet d'une consultation du public, sur son site internet.

M. Alain REDINGE demande si la concertation sur des sujets techniques, comme le remplacement des générateurs de vapeur, sera systématique.

M. Jérôme LE SAINT répond que le remplacement des générateurs de vapeur est prévu aux alentours de 2032, mais ne fera pas l'objet de consultation. En revanche, une consultation sera bien prévue concernant les 4^e réexamens périodiques, et ses attendus en termes d'évolutions de sûreté (voir <https://concertation.suretenucleaire.fr/>).

M. le Sous-Préfet de Thionville donne son retour d'expérience en termes de consultation du public. La consultation au sujet de l'A31bis a donné lieu à de nombreuses contributions verbales durant les réunions, mais la possibilité de contribuer par écrit a été très peu utilisée, alors qu'elle est plutôt conseillée sur les sujets techniques, assez peu adaptés à un échange verbal. Il conseille de préparer des contributions écrites et d'y faire référence pendant les échanges verbaux.

Mme Isabelle CORNETTE propose l'utilisation des PanneauPocket des communes du Plan particulier d'intervention (PPI) pour communiquer au sujet des consultations du public, et également au sujet de la réunion publique du 14 mai.

6. Point d'information sur la gestion du phénomène de corrosion sous contrainte au CNPE de Cattenom

Mme la Vice-Présidente de la CLI donne la parole à M. Jérôme LE SAINT, Directeur du CNPE de Cattenom, afin qu'il communique un point d'information sur la gestion du phénomène de corrosion sous contrainte au CNPE de Cattenom (voir diaporama correspondant).

A l'issue de la présentation, M. Roger SPAUTZ s'inquiète de l'apparition de nouvelles fissures sur un des réacteurs du Blayais (très rare sur un réacteur de 900 MWe, possédant d'autres géométries des lignes). Il se demande si cela change quelque chose aux connaissances du phénomène de corrosion sous contrainte.

M. Jérôme LE SAINT n'est pas en capacité de répondre à ce stade, le phénomène d'expertise se poursuit à l'échelle nationale et aujourd'hui les contrôles liés au phénomène de corrosion sous contrainte font partie des programmes de maintenance préventive des centrales nucléaires d'EDF.

Mme Marianne RUMMEL souhaite savoir si de la main d'œuvre française a été formée depuis l'apparition du phénomène, qui avait nécessité le recours à des professionnels étrangers, notamment américains.

M. Jérôme LE SAINT explique que le développement des compétences de soudeurs français a été un enjeu fort et qu'EDF emploie aujourd'hui des soudeurs français qualifiés. Il précise que de nouvelles techniques de soudage automatisées ont émergé et que le nombre de soudages à effectuer a diminué.

7. Divers

- **Approbation du rapport d'activités et budgétaire 2023**

Mme la Vice-Présidente présente les rapports d'activités et budgétaire 2023, qui sont approuvés à l'unanimité.

Elle rappelle aux membres de la CLI la possibilité de visiter le centre de stockage Cigéo.

- **Information sur la campagne de distribution d'iode 2024**

Puis le Sous-Préfet de Thionville évoque la campagne de distribution d'iode 2024, avec une distribution prévue en direction de deux cibles : les professionnels et les établissements accueillant du public, puis les particuliers. L'objectif de cette campagne est de renouveler les comprimés d'iode pour les habitants du périmètre 0/10km. Il n'y aura pas de bon de retrait, on pourra se rendre dans les pharmacies volontaires, qui recevront leur stock d'ici l'été. Ces dernières pourront diffuser une information adaptée à la situation de chacun. La campagne de communication vers le grand public devrait débuter à l'automne, via différents canaux (presse, flyers, PanneauPockets, réseaux sociaux).

M. Bernard ZENNER informe le Sous-Préfet que certaines pharmacies, comme celle de Cattenom, ne sont pas encore informées de la situation.

Mme la Vice-Présidente de la CLI assure que la CLI fera le relais de la campagne d'iode 2024.

- **Information sur la journée de la résilience**

La Vice-Présidente évoque trois formations prévues en 2024 sur le risque nucléaire, dans le cadre de la journée de la résilience :

- le 1^{er} juillet à l'intention des élus départementaux ;
- le 27 septembre à l'intention des élus de Cattenom (exercice sur table dans le cadre de la mise en œuvre du plan communal de sauvegarde de la commune) ;
- mois de septembre à l'intention des petites entreprises du secteur de Thionville (date restant à définir).

M. Bernard ZENNER invite les membres de la CLI à venir assister, en tant qu'observateurs, à la formation destinée aux élus de Cattenom le 27 septembre 2024.

- **Information sur l'action de prélèvements dans l'environnement**

La Vice-Présidente ajoute enfin que la CRIIRAD (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité) a été missionnée par la CLI pour réaliser des relevés dans l'environnement en 2024 (végétaux, plantes aquatiques, lait). La restitution se fera lors de la réunion publique du 7 novembre prochain.

La réunion de la CLI s'achève à 11h15.